

ANNALES 2017

2ND CONCOURS EXTERNE

***POUR L'ACCES AU CORPS DES
ASSISTANTS DE CONSERVATION***

**DU CADRE DU PATRIMOINE ET
DES BIBLIOTHEQUES DE LA
NOUVELLE-CALEDONIE**

**2nd CONCOURS EXTERNE OUVERT POUR LE RECRUTEMENT D'ASSISTANTS
DE CONSERVATION DU CADRE DU PATRIMOINE ET DES BIBLIOTHEQUES
DE LA NOUVELLE-CALEDONIE**

-----«**<**»-----

**EPREUVE ECRITE D'ADMISSIBILITE : REPONSE A 3 A 5 QUESTIONS
ACTIONS CULTURELLES**

DUREE : 3 h 00

COEF : 1

SUJET

- 1 – En quoi la culture participe à l'intégration sociale ?
- 2 – Intérêts et objectifs de l'action culturelle en médiathèque ?
- 3 – Les projets artistiques et culturels : sens et enjeux de ce nouvel instrument d'action publique.

Concours externes d'assistant de conservation

Patrimoine et bibliothèque 2017

Epreuve de 3 à 5 questions – Actions culturelles

1. En quoi la culture participe à l'intégration sociale ?

Depuis le début des difficultés économiques au milieu des années 1970, la société française peine à intégrer les populations d'origine étrangère. L'intégration sociale désigne un processus d'insertion d'un individu ou d'un groupe dans un ensemble cohérent auquel participe la culture.

I. La culture

La culture semble avoir une double fonction dans la société. Elle contribue d'abord à définir l'identité de chacun, comme individu distinct des autres, puisque nul n'aura eu le même parcours, les mêmes perspectives, les mêmes apprentissages... Elle permet ensuite à tout individu de s'identifier à un groupe dont il partage les valeurs et les normes; elle façonne donc une identité collective.

A. Les influences culturelles

La culture reçue, notamment lors des étapes de socialisation, détermine pour partie les comportements : nous sommes tous plus ou moins prisonniers de notre culture d'origine et de celles des collectivités humaines auxquelles nous appartenons (ou avons appartenu) : l'école, les groupes intermédiaires (amis, pairs...), les structures d'activité professionnelle. En ce sens, la culture permet l'intégration sociale.

B. Les rapports interculturels

Lorsque deux cultures sont mises en contact de façon régulière ou prolongée, elles agissent l'une sur l'autre. On parle alors de situation d'acculturation, qui peut se définir comme un phénomène d'échange entre deux cultures.

Plusieurs issues sont envisageables pour cette situation d'acculturation :

- le syncrétisme ou métissage culturel : la confrontation des deux cultures aboutit à une culture de synthèse, qui réutilise en les réinterprétant les symboles des deux premières;
- le dualisme culturel, où deux cultures cohabitent sans interpénétration, comme dans les grandes villes américaines, partagées en quartiers ethniques depuis le XIXe siècle;
- la disparition de l'une des deux cultures, en général celle qui est minoritaire (cultures régionales en France). Fréquemment, cette évolution s'accompagne de résistances au changement et voit l'apparition d'intégrismes prônant le retour aux « valeurs traditionnelles ».

II. L'intégration sociale en panne?

Les mécanismes d'intégration reposent pour l'essentiel sur l'emploi : un emploi ne signifie pas seulement un revenu et une consommation, mais aussi l'obtention d'un statut professionnel et social.

A. L'effet des difficultés économiques

En période de prospérité, les immigrés ont été intégrés dans la société française par le travail. En période de difficultés économiques, le marché du travail devient plus sélectif et plusieurs catégories en souffrent : les non-qualifiés, les femmes, les jeunes, les handicapés et les immigrés.

Les immigrés subissent davantage le chômage du fait de leur situation exposée sur le marché du travail : ils occupent plus souvent que les autochtones des emplois non qualifiés et ce dans des secteurs parfois fragilisés (industrie...) ou peu rémunérateur dans les services (gardiennage...). Ils connaissent en outre davantage de difficultés de reconversion, ne possédant pas forcément les outils nécessaires pour se former. La rupture des réseaux professionnels entraîne alors un repli sur des solidarités de type communautaire. Le recours efficace à l'entraide communautaire isole encore plus l'immigré de la société française et il conforte chez les enfants d'immigrés l'idée que la société française ne peut pas leur apporter de solution, conviction qui peut être cause et conséquence d'un échec scolaire plus fréquent. Enfin, ceux qui ont réussi leurs études se trouvent confrontés aux discriminations sur le marché du travail et ne peuvent pas toujours valoriser leurs diplômes, devenant un contre-exemple pour les plus jeunes.

B. La naissance d'une sous-culture des cités ?

On présente souvent les cités comme des zones de non-droit, c'est-à-dire que les lois de la République y seraient bafouées de manière systématique. Pour certains, la crise de l'intégration se traduit par l'apparition de « tribus », regroupant les jeunes d'une même cité, sans distinction d'origine ethnique ou culturelle. Elles posséderaient leurs propres codes vestimentaires, leurs moyens d'expression (tag, hip-hop...) et leurs propres règles sociales (défense du territoire – la cité – face aux agressions extérieures).

Rassemblés par des conditions de vie identiques (habitat, échec scolaire, difficultés d'insertion professionnelle, manque de moyens...), les jeunes des cités sont placés à l'écart des pratiques sociales françaises, des valeurs et des normes prescrites par la société. Leurs pratiques particulières peuvent alors être interprétées comme une culture spécifique, sous-culture de la société française. D'ailleurs, nombre d'artistes ou de sportifs issus de cette sous-culture ont influencé la culture dominante et intéressé d'autres publics que ceux d'origine. La sous-culture des cités constitue non seulement une alternative d'intégration mais participe aussi au changement social.

2. Intérêt et objectifs de l'action culturelle en médiathèque.

1. Faire vivre les collections et la médiathèque

La bibliothèque justifie le plus souvent le développement d'animations culturelles par la nécessité de mettre en relation les collections et les publics.

La médiathèque n'est plus seulement le lieu où s'accumule des savoirs: il est celui qui s'efforce de les diffuser et contribue ainsi à «l'animation de la vie citoyenne». « *Les bibliothèques sont des établissements culturels. Non seulement par leur contenu (leur collections), mais aussi par leur activité de médiation et de production. Car il s'agit de faire vivre les collections, et non de gérer des cimetières de livres*» (Anne-Marie Bertrand). Les animations mises en place rappellent leur rôle dans la médiation entre les publics et la culture autrement que par la mise à disposition de documents et permettent d'autres accès aux savoirs.

En ce sens, la politique culturelle fait bien évidemment écho à la politique documentaire de l'établissement. Comme l'indique E. Payen : «*Promouvoir l'accessibilité culturelle des contenus , en favorisant pour le public et donc pour chacun, leur connaissance et leur compréhension , demeure un axe essentiel de cette politique d'action culturelle des bibliothèques. Le fonds documentaire est le socle sur lequel devra s'appuyer l'action culturelle pour entreprendre ce dessein : donner aux publics, aux lecteurs, et, plus largement aux visiteurs qui franchissent nos seuils, des clés de compréhension du monde en écho à ceux qui circulent dans nos ouvrages et dessinent la structure mentale de nos édifices.*»

Plus précisément, une bibliothèque qui fait le choix de développer un fonds de contes traditionnels de tous les pays pour remplir sa mission de soutien à la littérature orale, se doit de recevoir régulièrement des conteurs amateurs et professionnels, seul moyen de donner à entendre et donc de rendre vivant véritablement le contenu de ce fonds. L'organisation d'animations autour des collections permet

également de rendre compte de la diversité et de la richesse des collections, de donner à voir le lien entre constitution d'un fonds faisant appel à diverses sources et différents supports, et ses usages informatifs, scientifiques et culturels. Pour cela, la bibliothèque peut proposer des animations quotidiennes, régulières ou exceptionnelles : de la simple présentation de documents sur une table en lien avec une actualité littéraire, scientifique et artistique, locale, nationale ou internationale... à l'organisation d'une table ronde permettant des approfondissements sur un sujet précis en mettant en relation des producteurs de contenus présents dans la bibliothèque (écrivains, artistes, journalistes, scientifiques) et des publics.

Sortir des documents des étagères, c'est aussi susciter la curiosité ou accompagner les usagers dans leur découverte des ressources : la commémoration de la Grande Guerre peut ainsi être l'occasion de découvrir les bandes dessinées consacrées à ce sujet et de proposer une exposition de gravures anciennes de cette époque.

2. Proposer une approche de la création contemporaine

L'animation permet non seulement la « rencontre » avec les œuvres mais aussi avec des créateurs. La médiathèque joue ainsi le rôle de soutien et de diffuseur de la « culture vivante » et contribue à dépoussiérer auprès des plus jeunes la figure de l'artiste ou de l'écrivain et, par ricochet, de la bibliothèque. Les ateliers d'écriture proposés aux adolescents ou la multiplication de prix littéraires en direction des plus jeunes témoignent de cette ambition d'une part et du succès de ces entreprises d'autre part. Le bénéfice de ce rapprochement de deux mondes dans l'espace de la bibliothèque est en effet triple : élargissement du lectorat pour les auteurs qui se prêtent au jeu et, pour les publics, un changement de regard sur la pratique de l'écriture ou de la recherche, le sentiment de mieux comprendre la fabrique des connaissances qui les entoure.

Enfin, la médiathèque trouve sa légitimité dans cette promotion qu'elle permet de l'identité de la bibliothèque et des apports de la bibliothèque au public.

3. Fidéliser et élargir les publics

Autre objectif prioritaire pour les médiathèques, et qui participe d'un objectif plus général de « démocratisation culturelle »⁵ : celui de la fidélisation et de l'élargissement des publics de médiathèques. L'action culturelle est alors perçue comme un des moyens de maintenir et/ou de développer l'attractivité de la bibliothèque et de renouveler l'intérêt afin de donner aux usagers l'envie de venir et revenir. D'une part, fidéliser le public présent en donnant une image différente des bibliothèques, lieu convivial et ouvert sur son temps, et, d'autre part, organiser des rencontres qui fassent venir un nouveau public.

Ainsi, le sociologue Claude Poissenot⁶ rappelle que, bien que les bibliothèques aient particulièrement insisté sur leur volonté d'attirer dans leurs murs de nouveaux publics, en particulier par le biais de l'organisation d'animations, elles parviennent le plus souvent seulement à attirer les publics déjà familiers du lieu : *« Les deux tiers sont inscrits et les trois quarts sont des visiteurs (inscrits ou non). Seul un cinquième n'est ni inscrit ni visiteur. Autrement dit, c'est seulement à la marge que ce type d'activité permet de faire découvrir la bibliothèque. »* Il s'agit essentiellement de femmes, d'enfants, de seniors, et d'un public diplômé du supérieur. L'action culturelle apparaît alors comme un service supplémentaire proposé par la médiathèque et, à ce titre, elle a le mérite de conforter la médiathèque dans sa fonction d'espace public aux usages différenciés. Il reste cependant important de renouveler régulièrement l'offre en direction de ce public familier : de nombreux programmes d'animation culturelle sont construits uniquement dans cette optique.

L'élargissement des publics va lui viser toutes les catégories de personnes qui ne fréquentent pas la médiathèque, et ce pour des raisons très diverses (obstacles socioculturels, mais aussi problème de temps disponible ou d'horaires, handicaps, autres pratiques culturelles, manque « d'appétit » pour les bibliothèques,...). La médiathèque est alors amenée à « sortir de ses murs » pour travailler avec des partenaires (des structures institutionnelles, des associations et des acteurs locaux plus modestes) et

proposer des actions culturelles innovantes et diversifiées, par exemple des bibliothèques de rue ou des cours d'alphabétisation.

4. Inscrire la médiathèque dans son territoire

Petit à petit, la médiathèque va chercher à s'inscrire dans la vie locale, en devenir un passage obligé : elle participe à l'agenda de sa collectivité, accompagne les principales commémorations pour rester à l'affiche et ne pas être oubliée des élus et des partenaires. Elle entre dans d'autres établissements publics et privés.

La médiathèque doit en effet faire de l'action culturelle un des outils de la mise en oeuvre des politiques publiques. Ces partenaires privilégiés pourront être :

- les musées,

- les salles de spectacle et autres équipements culturels du territoire

- les services de la petite enfance et l'éducation nationale

- les autres structures documentaires ou patrimoniales (les Centres de documentation et d'information (CDI) présents en collège et lycée ou les archives)

- les maisons de retraite,

- les établissements pénitentiaires

- les associations spécialisées...

La médiathèque pourra alors s'imposer comme un facilitateur de lien social, un lieu de rencontres, de vie sociale, de convivialité, un espace de socialisation, un lieu intergénérationnel. En effet, à l'occasion d'une exposition, d'un débat, ou d'une projection, ce sont tous les publics de la médiathèque qui seront invités à se rencontrer, à échanger. De plus en plus, l'usager sera convié à devenir acteur de l'animation de cet établissement public en proposant des thématiques, en faisant partie d'un jury ou plus simplement en participant aux débats avec les invités. Il se sent d'autant mieux armé que la médiathèque aura mis en oeuvre une stratégie d'animation lui permettant de s'investir progressivement : mise à disposition de documents certes mais aussi club de lecture, blogs...

3. Les projets artistiques et culturels : sens et enjeux de ce nouvel instrument d'action publique.

L'action culturelle, désormais appréhendée comme un instrument de cohésion sociale et de développement, est devenu un champ transversal des politiques locales, c'est notamment ce dont témoigne la démultiplication des projets artistiques et culturels de territoire.

Ces derniers, en faisant appel à la participation des citoyens, invitent à repenser les rapports entre les habitants, les artistes et les acteurs publics et privés – non sans quelques résistances – ainsi que l'évaluation telle qu'elle est pratiquée aujourd'hui.

Les projets artistiques et culturels de territoire : placer le citoyen au coeur du processus

La participation des citoyens à la vie culturelle n'est pas nouvelle, mais elle semble réactivée aujourd'hui dans deux registres. D'un point de vue politique, la participation est devenue un enjeu démocratique en ce qu'elle permet l'expression citoyenne.

D'un point de vue culturel, la participation des citoyens prend une forme esthétique. À travers le développement de projets artistiques et culturels de territoire, on observe des modalités différentes de rencontre entre les habitants, les artistes et les acteurs du territoire mais, aussi, de nouveaux rapports entre l'art et la question sociale.

**2nd CONCOURS EXTERNE OUVERT POUR LE RECRUTEMENT D'ASSISTANTS
DE CONSERVATION DU CADRE DU PATRIMOINE ET DES BIBLIOTHEQUES
DE LA NOUVELLE-CALEDONIE**

-----«»-----

**EPREUVE ECRITE D'ADMISSIBILITE : REPOSE A 3 A 5 QUESTIONS
SPECIALITE : ARCHIVES**

DUREE : 3 h 00

COEF : 1

SUJET

- 1 – En quoi la culture participe à l'intégration sociale ?
- 2 – La montée de l'individualisme peut-elle être considérée comme un progrès ?
- 3 – La réutilisation commerciale des archives ?

Concours externes d'assistant de conservation

Patrimoine et bibliothèque 2017

Epreuve de 3 à 5 questions – Archives

1. En quoi la culture participe à l'intégration sociale ?

Depuis le début des difficultés économiques au milieu des années 1970, la société française peine à intégrer les populations d'origine étrangère. L'intégration sociale désigne un processus d'insertion d'un individu ou d'un groupe dans un ensemble cohérent auquel participe la culture.

I. La culture

La culture semble avoir une double fonction dans la société. Elle contribue d'abord à définir l'identité de chacun, comme individu distinct des autres, puisque nul n'aura eu le même parcours, les mêmes perspectives, les mêmes apprentissages... Elle permet ensuite à tout individu de s'identifier à un groupe dont il partage les valeurs et les normes; elle façonne donc une identité collective.

A. Les influences culturelles

La culture reçue, notamment lors des étapes de socialisation, détermine pour partie les comportements : nous sommes tous plus ou moins prisonniers de notre culture d'origine et de celles des collectivités humaines auxquelles nous appartenons (ou avons appartenu) : l'école, les groupes intermédiaires (amis, pairs...), les structures d'activité professionnelle. En ce sens, la culture permet l'intégration sociale.

B. Les rapports interculturels

Lorsque deux cultures sont mises en contact de façon régulière ou prolongée, elles agissent l'une sur l'autre. On parle alors de situation d'acculturation, qui peut se définir comme un phénomène d'échange entre deux cultures.

Plusieurs issues sont envisageables pour cette situation d'acculturation :

- le syncrétisme ou métissage culturel : la confrontation des deux cultures aboutit à une culture de synthèse, qui réutilise en les réinterprétant les symboles des deux premières;
- le dualisme culturel, où deux cultures cohabitent sans interpénétration, comme dans les grandes villes américaines, partagées en quartiers ethniques depuis le XIXe siècle;
- la disparition de l'une des deux cultures, en général celle qui est minoritaire (cultures régionales en France). Fréquemment, cette évolution s'accompagne de résistances au changement et voit l'apparition d'intégrismes prônant le retour aux « valeurs traditionnelles ».

II. L'intégration sociale en panne?

Les mécanismes d'intégration reposent pour l'essentiel sur l'emploi : un emploi ne signifie pas seulement un revenu et une consommation, mais aussi l'obtention d'un statut professionnel et social.

A. L'effet des difficultés économiques

En période de prospérité, les immigrés ont été intégrés dans la société française par le travail. En période de difficultés économiques, le marché du travail devient plus sélectif et plusieurs catégories en souffrent : les non-qualifiés, les femmes, les jeunes, les handicapés et les immigrés.

Les immigrés subissent davantage le chômage du fait de leur situation exposée sur le marché du travail : ils occupent plus souvent que les autochtones des emplois non qualifiés et ce dans des secteurs parfois fragilisés (industrie...) ou peu rémunérateur dans les services (gardiennage...). Ils connaissent en outre davantage de difficultés de reconversion, ne possédant pas forcément les outils nécessaires pour se former. La rupture des réseaux professionnels entraîne alors un repli sur des solidarités de type communautaire. Le recours efficace à l'entraide communautaire isole encore plus l'immigré de la société française et il conforte chez les enfants d'immigrés l'idée que la société française ne peut pas leur apporter de solution, conviction qui peut être cause et conséquence d'un échec scolaire plus fréquent. Enfin, ceux qui ont réussi leurs études se trouvent confrontés aux discriminations sur le marché du travail et ne peuvent pas toujours valoriser leurs diplômes, devenant un contre-exemple pour les plus jeunes.

B. La naissance d'une sous-culture des cités ?

On présente souvent les cités comme des zones de non-droit, c'est-à-dire que les lois de la République y seraient bafouées de manière systématique. Pour certains, la crise de l'intégration se traduit par l'apparition de « tribus », regroupant les jeunes d'une même cité, sans distinction d'origine ethnique ou culturelle. Elles posséderaient leurs propres codes vestimentaires, leurs moyens d'expression (tag, hip-hop...) et leurs propres règles sociales (défense du territoire – la cité – face aux agressions extérieures).

Rassemblés par des conditions de vie identiques (habitat, échec scolaire, difficultés d'insertion professionnelle, manque de moyens...), les jeunes des cités sont placés à l'écart des pratiques sociales françaises, des valeurs et des normes prescrites par la société. Leurs pratiques particulières peuvent alors être interprétées comme une culture spécifique, sous-culture de la société française. D'ailleurs, nombre d'artistes ou de sportifs issus de cette sous-culture ont influencé la culture dominante et intéressé d'autres publics que ceux d'origine. La sous-culture des cités constitue non seulement une alternative d'intégration mais participe aussi au changement social.

2. *La montée de l'individualisme peut-elle être considérée comme un progrès ?*

Dans les sociétés occidentales, l'individualisme est une évidence qui ne peut être remise en cause. La montée de l'individualisme est considérée comme un progrès indéniable, car elle est l'expression d'une plus grande liberté des individus. Cependant l'expression « individualisme » recouvre des sens très différents.

I. AUX ORIGINES DE L'INDIVIDUALISME

L'individualisme repose sur l'idée que chaque individu est autonome, c'est-à-dire qu'il possède des caractères propres qui le rendent singulier.

A. Une reconnaissance progressive

La notion suppose donc la liberté de l'individu et est la conséquence d'un processus d'émancipation de tutelles qui se sont exercées d'une manière traditionnelle sur les êtres humains. Cependant, la reconnaissance de l'individu en tant qu'être autonome ne s'est pas faite du jour au lendemain. Pendant très longtemps, l'individu n'est reconnu qu'au travers de son groupe d'appartenance, la communauté fondée sur une hiérarchie rigide ne pouvant être remise en cause. Le lien social s'étaye sur la solidarité mécanique comme l'a montré Émile Durkheim.

B. Intérêt particulier et intérêt général

En devenant plus libre des contraintes liées à la simple survie, l'individu s'émancipe des traditions qui lui imposaient un style de vie et de croyance. Les premiers théoriciens de l'économie moderne, comme Adam Smith (1723-1790), donnent les clés pour résoudre le problème du lien entre les intérêts particuliers et l'intérêt général. Grâce à la « main invisible » du marché, chaque individu, en recherchant son intérêt particulier, sert l'intérêt général. L'économie de marché favorise un ordre social résultant, d'une manière non intentionnelle, de l'interaction d'individus poursuivant des objectifs, à l'origine, purement égoïstes.

Du point de vue politique, l'aboutissement de ce processus est la Déclaration des droits de l'homme qui proclame que les droits fondamentaux sont individuels, naturels et évidents. D'une façon plus générale, la Révolution française consacre la primauté de l'individu sur la communauté.

II. L'INDIVIDUALISME DÉMOCRATIQUE

A. L'anti-individualisme

La montée de l'individualisme, depuis le XVII^e siècle, s'est accompagnée d'une forte résistance anti-individualiste. En France, un courant de pensée, en réaction à la Révolution, refuse à l'homme toute prétention à l'autonomie et prône le retour aux traditions d'une société rurale. Ce courant trouvera son aboutissement au cours de la Seconde Guerre mondiale avec le fameux « travail, famille, patrie » de Pétain.

Mais l'anti-individualisme n'est pas seulement réactionnaire. Durkheim, dans sa volonté de fonder une nouvelle science sociale, fustige l'individualisme des sociétés industrielles en crise. Au XX^e siècle, surtout après 1945, la pensée marxiste considère que l'individu n'est qu'un simple produit de l'histoire sans véritable indépendance. L'individualisme est tenu pour une idéologie dont le rôle est de renforcer la domination de la classe bourgeoise.

Au cours des années 1980, le développement de nouveaux styles de vie et la remise en cause de l'intervention de l'État dans la vie sociale et économique favorisent l'avènement d'un « nouvel individualisme ». L'effondrement des sociétés socialistes renforce ce mouvement et marque la volonté de rompre avec toutes les formes de totalitarisme. On redécouvre alors les vertus du libéralisme incarné par l'arrivée au pouvoir de Margaret Thatcher en Grande-Bretagne (1979) et de Ronald Reagan aux États-Unis (1981).

B. Les ambiguïtés du « retour à l'individu »

L'État-providence est accusé de produire une société d'assistés, incapables de s'assumer en tant qu'individus. Mais le « retour de l'individu » n'est pas sans ambiguïté : les Français restent profondément attachés à certaines formes de l'État-providence qui permettent de ne pas accentuer les inégalités et la solidarité reste une valeur forte; on milite moins dans les organisations politiques et syndicales traditionnelles, mais plus dans le cadre d'associations caritatives.

La catégorie des « bourgeois-bohèmes » ou « bobos » exprime les contradictions du « retour à l'individu ». Même si la notion reste floue (c'est un journaliste américain qui semble avoir pour la première fois utilisé cette expression, en 2000), les « bobos » désignent une population aisée financièrement, habitant les « quartiers chics » ou « branchés » (souvent d'anciens quartiers populaires rénovés). Cette population est très sensible aux thèmes écologiques et souvent engagée dans des actions collectives pour préserver la nature.

3. *La réutilisation commerciale des archives.*

Retour sur l'affaire Filae – et le besoin de repenser la politique de diffusion des données culturelles et l'affaire impliquant la société NotreFamille.com, dans laquelle le Conseil d'Etat estime que le département de la Vienne ne peut pas se fonder sur le fait qu'il est le producteur de la base de données pour interdire l'extraction et la réutilisation des registres d'état civil qui y sont stockés.

**2nd CONCOURS EXTERNE OUVERT POUR LE RECRUTEMENT D'ASSISTANTS
DE CONSERVATION DU CADRE DU PATRIMOINE ET DES BIBLIOTHEQUES
DE LA NOUVELLE-CALEDONIE**

-----«»-----

**EPREUVE ECRITE D'ADMISSIBILITE : REPOSE A 3 A 5 QUESTIONS
SPECIALITE : BIBLIOTHEQUE & METIERS
DU LIVRE**

DUREE : 3 h 00

COEF : 1

SUJET

- 1 – En quoi la culture participe à l'intégration sociale ?
- 2 – Comment prévenir et lutter contre l'illettrisme avec les bibliothèques ?
- 3 – Qu'apporte le numérique aux bibliothèques ?

Concours externes d'assistant de conservation

Patrimoine et bibliothèque 2017

Epreuve de 3 à 5 questions – Bibliothèques et métiers du livre

1. *En quoi la culture participe à l'intégration sociale ?*

Depuis le début des difficultés économiques au milieu des années 1970, la société française peine à intégrer les populations d'origine étrangère. L'intégration sociale désigne un processus d'insertion d'un individu ou d'un groupe dans un ensemble cohérent auquel participe la culture.

I. La culture

La culture semble avoir une double fonction dans la société. Elle contribue d'abord à définir l'identité de chacun, comme individu distinct des autres, puisque nul n'aura eu le même parcours, les mêmes perspectives, les mêmes apprentissages... Elle permet ensuite à tout individu de s'identifier à un groupe dont il partage les valeurs et les normes; elle façonne donc une identité collective.

A. Les influences culturelles

La culture reçue, notamment lors des étapes de socialisation, détermine pour partie les comportements : nous sommes tous plus ou moins prisonniers de notre culture d'origine et de celles des collectivités humaines auxquelles nous appartenons (ou avons appartenu) : l'école, les groupes intermédiaires (amis, pairs...), les structures d'activité professionnelle. En ce sens, la culture permet l'intégration sociale.

B. Les rapports interculturels

Lorsque deux cultures sont mises en contact de façon régulière ou prolongée, elles agissent l'une sur l'autre. On parle alors de situation d'acculturation, qui peut se définir comme un phénomène d'échange entre deux cultures.

Plusieurs issues sont envisageables pour cette situation d'acculturation :

- le syncrétisme ou métissage culturel : la confrontation des deux cultures aboutit à une culture de synthèse, qui réutilise en les réinterprétant les symboles des deux premières;
- le dualisme culturel, où deux cultures cohabitent sans interpénétration, comme dans les grandes villes américaines, partagées en quartiers ethniques depuis le XIXe siècle;
- la disparition de l'une des deux cultures, en général celle qui est minoritaire (cultures régionales en France). Fréquemment, cette évolution s'accompagne de résistances au changement et voit l'apparition d'intégrismes prônant le retour aux « valeurs traditionnelles ».

II. L'intégration sociale en panne?

Les mécanismes d'intégration reposent pour l'essentiel sur l'emploi : un emploi ne signifie pas seulement un revenu et une consommation, mais aussi l'obtention d'un statut professionnel et social.

A. L'effet des difficultés économiques

En période de prospérité, les immigrés ont été intégrés dans la société française par le travail. En période de difficultés économiques, le marché du travail devient plus sélectif et plusieurs catégories en souffrent : les non-qualifiés, les femmes, les jeunes, les handicapés et les immigrés.

Les immigrés subissent davantage le chômage du fait de leur situation exposée sur le marché du travail : ils occupent plus souvent que les autochtones des emplois non qualifiés et ce dans des secteurs parfois fragilisés (industrie...) ou peu rémunérateur dans les services (gardiennage...). Ils connaissent en outre davantage de difficultés de reconversion, ne possédant pas forcément les outils nécessaires pour se former. La rupture des réseaux professionnels entraîne alors un repli sur des solidarités de type communautaire. Le recours efficace à l'entraide communautaire isole encore plus l'immigré de la société française et il conforte chez les enfants d'immigrés l'idée que la société française ne peut pas leur apporter de solution, conviction qui peut être cause et conséquence d'un échec scolaire plus fréquent. Enfin, ceux qui ont réussi leurs études se trouvent confrontés aux discriminations sur le marché du travail et ne peuvent pas toujours valoriser leurs diplômes, devenant un contre-exemple pour les plus jeunes.

B. La naissance d'une sous-culture des cités ?

On présente souvent les cités comme des zones de non-droit, c'est-à-dire que les lois de la République y seraient bafouées de manière systématique. Pour certains, la crise de l'intégration se traduit par l'apparition de « tribus », regroupant les jeunes d'une même cité, sans distinction d'origine ethnique ou culturelle. Elles posséderaient leurs propres codes vestimentaires, leurs moyens d'expression (tag, hip-hop...) et leurs propres règles sociales (défense du territoire – la cité – face aux agressions extérieures).

Rassemblés par des conditions de vie identiques (habitat, échec scolaire, difficultés d'insertion professionnelle, manque de moyens...), les jeunes des cités sont placés à l'écart des pratiques sociales françaises, des valeurs et des normes prescrites par la société. Leurs pratiques particulières peuvent alors être interprétées comme une culture spécifique, sous-culture de la société française. D'ailleurs, nombre d'artistes ou de sportifs issus de cette sous-culture ont influencé la culture dominante et intéressé d'autres publics que ceux d'origine. La sous-culture des cités constitue non seulement une alternative d'intégration mais participe aussi au changement social.

2. *Comment prévenir et lutter contre l'illettrisme avec les bibliothèques ?*

«L'illettrisme n'est pas un état, mais une situation dans laquelle se retrouvent des personnes à un moment donné de leur parcours de vies», soulignent le Centre de ressources emploi et formation (Crefor) et l'Agence régionale du livre et de la lecture (ARL) de Haute-Normandie dans leur introduction au guide qu'ils ont co-rédigé : «Prévenir et lutter contre l'illettrisme avec les bibliothèques». Les personnes concernées ne sont donc pas condamnées à se heurter au quotidien aux difficultés, voire aux obstacles, dues à l'absence de maîtrise de la lecture.

A première vue, les bibliothèques, lieux de lecture par excellence, ne sont pas spontanément perçues comme des acteurs en première ligne pour les aider à sortir de cette situation. Elles jouent pourtant un rôle actif salué par les spécialistes de cette question. Ces interventions revêtent des formes diverses, en fonction notamment du contexte local, et nécessitent l'établissement de liens solides avec les partenaires. Ces actions sont inséparables d'une réflexion plus globale sur les relations que la bibliothèque entretient avec ses publics.

Types d'actions à mener :

- constitution de fonds ressources et de collections spécialisées ;
- l'accueil de groupes en collaboration avec des structures assurant le suivi de personnes illettrées ;
- proposer des ateliers d'écritures, de création, numériques.. ;
- repenser la notion d'accessibilité pour tous les publics éloignés du livre (communication, signalétique..);
- former et sensibiliser les bibliothécaires à la problématique de l'illettrisme ;

...

3. *Qu'apporte le numérique aux bibliothèques ?*

Perçu comme un possible vecteur d'égalité au sein des bibliothèques, le premier constat est que le numérique permet parfois d'aller chercher un autre public.

Comme le montrent trois initiatives, lesquelles, même si elles ne sont pas toutes des réussites spectaculaires, permettent de démystifier la pratique du « numérique » dans les bibliothèques.

1-La lecture en streaming à la montagne !

Dans l'Aude, l'équipe de bibliothécaires départementaux a tenté une expérience étonnante : amener des ressources numériques en zone montagneuse par le biais de la lecture en streaming, c'est-à-dire en ligne.

2-La communauté des savoirs et savoir-faire de Languidic

Annie Le Guen Porchet est la directrice de la médiathèque municipale de Languidic dans le Morbihan. Un territoire dispersé de 7000 âmes environ – « nous avons autant de hameaux que de jours de l'année » s'amuse-t-elle – qui accueille au centre bourg dans un même bâtiment la médiathèque, l'école de musique et des salles mises à disposition pour les associations. Avec seulement 30% d'emprunteurs actifs sur le territoire, la médiathèque a décidé de conquérir de nouveaux publics en se créant sa propre « communauté virtuelle » via le site Steeple. « Une communauté des savoirs, des savoir-faire et d'échanges » détaille la directrice, qui explique : « grâce à leur login et mot de passe, les adhérents de la médiathèque se connectent à un espace d'échanges et ont donc accès à un tableau avec les différentes propositions formulées sur le territoire ». Au-delà du service rendu, Annie Le Guen Porchet estime que « le but est de remettre la médiathèque et ses ressources au centre de ces échanges, comme un lieu physique de rencontres et d'échanges ».

Adaptation aux besoins exprimés

Avec 130 personnes inscrites sur le territoire, la communauté virtuelle de la médiathèque ne cesse de gagner des adhérents grâce notamment « sa nouvelle borne d'inscription » sise au sein même de l'établissement. « Déjà 10 personnes de plus en trois semaines » se réjouit Annie Le Guen Porchet pour qui cet outil numérique a permis de mieux appréhender le territoire et de s'adapter aux besoins exprimés. « Nous avons ainsi lancé une grainothèque, car nous avons vu que ces échanges étaient très présents sur Steeple » conclut-elle.

3-Avec Eurêkoi, les bibliothécaires en plein questionnement !

Lancé au mois de mars 2015, le site Eurêkoi, piloté par la Bibliothèque publique d'information (Bpi, Centre Beaubourg, Paris) est un service de questions-réponses en ligne, avec garantie de réponses en 72 heures. Derrière les ordinateurs, un réseau de 500 bibliothécaires (de France et de Belgique) qui délivrent leurs conseils en matière de lectures, de films, de séries mais aussi prêts à répondre aux questions que les citoyens se posent (hors consultations médicales et juridiques...).

Connu auparavant sous le nom de « BiblioSésame », Eurêkoi a fait sa mue au printemps avec une application pour smartphone et un positionnement clair : « Il existe beaucoup de sites de questions-réponses, mais nous en tant que service public, nous accompagnons la curiosité » détaille Silvère Mercier coordinateur du réseau Eurêkoi à la Bibliothèque publique d'information.

14% d'utilisateurs ne fréquentent pas de bibliothèque

Avec la réponse par mail, le demandeur reçoit aussi une liste des ressources disponibles concernant son sujet dans les bibliothèques de son territoire (seul un code postal est demandé en même temps que la question). Et en deux mois d'existence, 1500 questions ont déjà été posées et répondues ; parmi ces demandeurs, 14% ne fréquentent jamais les bibliothèques...

**2nd CONCOURS EXTERNE OUVERT POUR LE RECRUTEMENT D'ASSISTANTS
DE CONSERVATION DU CADRE DU PATRIMOINE ET DES BIBLIOTHEQUES
DE LA NOUVELLE-CALÉDONIE**

-----«»-----

**EPREUVE ECRITE D'ADMISSIBILITE : REPOSE A 3 A 5 QUESTIONS
SPECIALITE : MUSEES & PATRIMOINE**

DUREE : 3 h 00

COEF : 1

SUJET

- 1 – En quoi la culture participe à l'intégration sociale ?**
- 2 – Comment les parcs nationaux agissent sur la biodiversité ?**
- 3 – La montée de l'individualisme peut-elle être considérée comme un progrès ?**

Concours externes d'assistant de conservation

Patrimoine et bibliothèque 2017

Epreuve de 3 à 5 questions – Musées et patrimoine

1. *En quoi la culture participe à l'intégration sociale ?*

Depuis le début des difficultés économiques au milieu des années 1970, la société française peine à intégrer les populations d'origine étrangère. L'intégration sociale désigne un processus d'insertion d'un individu ou d'un groupe dans un ensemble cohérent auquel participe la culture.

I. La culture

La culture semble avoir une double fonction dans la société. Elle contribue d'abord à définir l'identité de chacun, comme individu distinct des autres, puisque nul n'aura eu le même parcours, les mêmes perspectives, les mêmes apprentissages... Elle permet ensuite à tout individu de s'identifier à un groupe dont il partage les valeurs et les normes; elle façonne donc une identité collective.

A. Les influences culturelles

La culture reçue, notamment lors des étapes de socialisation, détermine pour partie les comportements : nous sommes tous plus ou moins prisonniers de notre culture d'origine et de celles des collectivités humaines auxquelles nous appartenons (ou avons appartenu) : l'école, les groupes intermédiaires (amis, pairs...), les structures d'activité professionnelle. En ce sens, la culture permet l'intégration sociale.

B. Les rapports interculturels

Lorsque deux cultures sont mises en contact de façon régulière ou prolongée, elles agissent l'une sur l'autre. On parle alors de situation d'acculturation, qui peut se définir comme un phénomène d'échange entre deux cultures.

Plusieurs issues sont envisageables pour cette situation d'acculturation :

- le syncrétisme ou métissage culturel : la confrontation des deux cultures aboutit à une culture de synthèse, qui réutilise en les réinterprétant les symboles des deux premières;
- le dualisme culturel, où deux cultures cohabitent sans interpénétration, comme dans les grandes villes américaines, partagées en quartiers ethniques depuis le XIXe siècle;
- la disparition de l'une des deux cultures, en général celle qui est minoritaire (cultures régionales en France). Fréquemment, cette évolution s'accompagne de résistances au changement et voit l'apparition d'intégrismes prônant le retour aux « valeurs traditionnelles ».

II. L'intégration sociale en panne?

Les mécanismes d'intégration reposent pour l'essentiel sur l'emploi : un emploi ne signifie pas seulement un revenu et une consommation, mais aussi l'obtention d'un statut professionnel et social.

A. L'effet des difficultés économiques

En période de prospérité, les immigrés ont été intégrés dans la société française par le travail. En période de difficultés économiques, le marché du travail devient plus sélectif et plusieurs catégories en souffrent : les non-qualifiés, les femmes, les jeunes, les handicapés et les immigrés.

Les immigrés subissent davantage le chômage du fait de leur situation exposée sur le marché du travail : ils occupent plus souvent que les autochtones des emplois non qualifiés et ce dans des secteurs parfois fragilisés (industrie...) ou peu rémunérateur dans les services (gardiennage...). Ils connaissent en outre davantage de difficultés de reconversion, ne possédant pas forcément les outils nécessaires pour se former. La rupture des réseaux professionnels entraîne alors un repli sur des solidarités de type communautaire. Le recours efficace à l'entraide communautaire isole encore plus l'immigré de la société française et il conforte chez les enfants d'immigrés l'idée que la société française ne peut pas leur apporter de solution, conviction qui peut être cause et conséquence d'un échec scolaire plus fréquent. Enfin, ceux qui ont réussi leurs études se trouvent confrontés aux discriminations sur le marché du travail et ne peuvent pas toujours valoriser leurs diplômes, devenant un contre-exemple pour les plus jeunes.

B. La naissance d'une sous-culture des cités ?

On présente souvent les cités comme des zones de non-droit, c'est-à-dire que les lois de la République y seraient bafouées de manière systématique. Pour certains, la crise de l'intégration se traduit par l'apparition de « tribus », regroupant les jeunes d'une même cité, sans distinction d'origine ethnique ou culturelle. Elles posséderaient leurs propres codes vestimentaires, leurs moyens d'expression (tag, hip-hop...) et leurs propres règles sociales (défense du territoire – la cité – face aux agressions extérieures).

Rassemblés par des conditions de vie identiques (habitat, échec scolaire, difficultés d'insertion professionnelle, manque de moyens...), les jeunes des cités sont placés à l'écart des pratiques sociales françaises, des valeurs et des normes prescrites par la société. Leurs pratiques particulières peuvent alors être interprétées comme une culture spécifique, sous-culture de la société française. D'ailleurs, nombre d'artistes ou de sportifs issus de cette sous-culture ont influencé la culture dominante et intéressé d'autres publics que ceux d'origine. La sous-culture des cités constitue non seulement une alternative d'intégration mais participe aussi au changement social.

2. *Comment les parcs nationaux agissent pour la biodiversité ?*

Face à des enjeux de pression urbaine et touristique, certaines pratiques sont mises en place afin de concilier activité humaine et protection de la biodiversité.

Exemple : le concept de hotspot, défini par l'écologue britannique Norman Myers comme correspondant à une zone qui abrite au moins 1 500 espèces de plantes vasculaires endémiques et dont 70 % de l'habitat est perdu ou menacé. L'ONG américaine Conservation International élargit les critères de Myers et propose une liste de régions dont le nombre passe de 25 à 34.

3. *La montée de l'individualisme peut-elle être considérée comme un progrès ?*

Dans les sociétés occidentales, l'individualisme est une évidence qui ne peut être remise en cause. La montée de l'individualisme est considérée comme un progrès indéniable, car elle est l'expression d'une plus grande liberté des individus. Cependant l'expression « individualisme » recouvre des sens très différents.

I. AUX ORIGINES DE L'INDIVIDUALISME

L'individualisme repose sur l'idée que chaque individu est autonome, c'est-à-dire qu'il possède des caractères propres qui le rendent singulier.

A. Une reconnaissance progressive

La notion suppose donc la liberté de l'individu et est la conséquence d'un processus d'émancipation de tutelles qui se sont exercées d'une manière traditionnelle sur les êtres humains. Cependant, la reconnaissance de l'individu en tant qu'être autonome ne s'est pas faite du jour au lendemain. Pendant très longtemps, l'individu n'est reconnu qu'au travers de son groupe d'appartenance, la communauté fondée sur une hiérarchie rigide ne pouvant être remise en cause. Le lien social s'étaye sur la solidarité mécanique comme l'a montré Émile Durkheim.

B. Intérêt particulier et intérêt général

En devenant plus libre des contraintes liées à la simple survie, l'individu s'émancipe des traditions qui lui imposaient un style de vie et de croyance. Les premiers théoriciens de l'économie moderne, comme Adam Smith (1723-1790), donnent les clés pour résoudre le problème du lien entre les intérêts particuliers et l'intérêt général. Grâce à la « main invisible » du marché, chaque individu, en recherchant son intérêt particulier, sert l'intérêt général. L'économie de marché favorise un ordre social résultant, d'une manière non intentionnelle, de l'interaction d'individus poursuivant des objectifs, à l'origine, purement égoïstes.

Du point de vue politique, l'aboutissement de ce processus est la Déclaration des droits de l'homme qui proclame que les droits fondamentaux sont individuels, naturels et évidents. D'une façon plus générale, la Révolution française consacre la primauté de l'individu sur la communauté.

II. L'INDIVIDUALISME DÉMOCRATIQUE

A. L'anti-individualisme

La montée de l'individualisme, depuis le XVIII^e siècle, s'est accompagnée d'une forte résistance anti-individualiste. En France, un courant de pensée, en réaction à la Révolution, refuse à l'homme toute prétention à l'autonomie et prône le retour aux traditions d'une société rurale. Ce courant trouvera son aboutissement au cours de la Seconde Guerre mondiale avec le fameux « travail, famille, patrie » de Pétain.

Mais l'anti-individualisme n'est pas seulement réactionnaire. Durkheim, dans sa volonté de fonder une nouvelle science sociale, fustige l'individualisme des sociétés industrielles en crise. Au XX^e siècle, surtout après 1945, la pensée marxiste considère que l'individu n'est qu'un simple produit de l'histoire sans véritable indépendance. L'individualisme est tenu pour une idéologie dont le rôle est de renforcer la domination de la classe bourgeoise.

Au cours des années 1980, le développement de nouveaux styles de vie et la remise en cause de l'intervention de l'État dans la vie sociale et économique favorisent l'avènement d'un « nouvel individualisme ». L'effondrement des sociétés socialistes renforce ce mouvement et marque la volonté de rompre avec toutes les formes de totalitarisme. On redécouvre alors les vertus du libéralisme incarné par l'arrivée au pouvoir de Margaret Thatcher en Grande-Bretagne (1979) et de Ronald Reagan aux États-Unis (1981).

B. Les ambiguïtés du « retour à l'individu »

L'État-providence est accusé de produire une société d'assistés, incapables de s'assumer en tant qu'individus. Mais le « retour de l'individu » n'est pas sans ambiguïté : les Français restent profondément attachés à certaines formes de l'État-providence qui permettent de ne pas accentuer les inégalités et la solidarité reste une valeur forte; on milite moins dans les organisations politiques et syndicales traditionnelles, mais plus dans le cadre d'associations caritatives.

La catégorie des « bourgeois-bohèmes » ou « bobos » exprime les contradictions du « retour à l'individu ». Même si la notion reste floue (c'est un journaliste américain qui semble avoir pour la première fois utilisé cette expression, en 2000), les « bobos » désignent une population aisée financièrement, habitant les « quartiers chics » ou « branchés » (souvent d'anciens quartiers populaires rénovés). Cette population est très sensible aux thèmes écologiques et souvent engagée dans des actions collectives pour préserver la nature.

**2nd CONCOURS EXTERNE OUVERT POUR LE RECRUTEMENT D'ASSISTANTS
DE CONSERVATION DU CADRE DU PATRIMOINE ET DES BIBLIOTHEQUES
DE LA NOUVELLE-CALEDONIE**

-----«»-----

**EPREUVE ECRITE D'ADMISSIBILITE : REDACTION D'UNE NOTE DE SYNTHESE DE
CULTURE GENERALE**

DUREE : 3 h 00

COEF : 1

Ce sujet comporte 18 pages y compris la page de garde.

SUJET

Rédiger une note de synthèse des documents joints.

1 – L'enfant et les écrans

2 – Comment aider son enfant à ne pas devenir accro aux écrans ?

3 – Droitier ou gaucher : de l'importance de la latéralité chez l'enfant

4 – Faut-il interdire les écrans aux enfants ?

L'Enfant et les Écrans



Ils sont nés après Internet, et savent manier tablettes et Smartphone dès leur plus jeune âge. Et pourtant, ce n'est pas sans risque pour leur santé. Pour protéger les enfants, mieux vaut limiter le temps qu'ils passent devant un écran.

De nombreuses recherches se sont penchées sur le rôle des écrans dans le développement des tout-petits. La plupart ont conclu que la télévision n'était pas nécessairement bénéfique au développement des jeunes enfants. Certaines émissions éducatives pourraient toutefois avoir un effet positif sur leur développement.

La recherche soutient aussi que les interactions qu'un enfant a avec son entourage et son environnement sont la meilleure source de stimulation pour lui. Or, plus un enfant passe de temps devant un écran durant une journée, moins il lui en restera pour jouer et interagir avec les autres.

De plus en plus d'études scientifiques mettent en garde contre certains risques liés à une durée d'utilisation trop importante : par exemple des problèmes de retard de langage et de concentration chez les plus jeunes, de sommeil chez les adolescents, et globalement un déficit d'activité physique.



Un avis de l'Académie des Sciences

“ L'Enfant et les écrans ” est un travail de l'Académie des Sciences publié en janvier 2013. Des chercheurs se sont interrogés sur la construction des fonctions cérébrales au regard des sollicitations extérieures sensorielles, affectives et culturelles dont l'exposition aux écrans numériques.

Les scientifiques qui ont coordonné cet avis (Jean-François Bach, Olivier Houdé, Pierre Léna et Serge Tisseron) tentent de répondre à ces questions que bien des adultes, parents, enseignants, animateurs multimédia, médecins et personnels de santé, associations, institutions se posent sur les risques de dépendance ou de phénomènes régressifs chez un enfant face aux écrans, la place des tablettes interactives et autres nouveaux supports dans l'apprentissage et la transmission des savoirs, comment réguler l'accès aux écrans sans l'interdire.



De cette nouvelle culture des écrans de la petite enfance à la fin de l'adolescence, l'Académie a rendu un Avis, assorti de 26 recommandations, sur les effets de l'utilisation des technologies par les enfants.

L'originalité de cet Avis est d'intégrer les données scientifiques les plus récentes de la neurobiologie, de la psychologie et des sciences cognitives, de la psychiatrie et de la médecine avec la réalité rapidement évolutive des technologies et de leur utilisation. Les auteurs invitent à la prise de conscience de la révolution en cours et du choc entre la traditionnelle culture du livre et la nouvelle culture du numérique. Ce texte présente les enjeux, les bénéfices et les risques de ce bouleversement en insistant sur la nécessité d'une pédagogie différenciée selon les âges.

Ils expliquent que l'utilisation de l'Internet et d'outils numériques variés a transformé d'abord les loisirs, puis l'apprentissage, l'éducation et la formation culturelle des enfants de tous âges. Cette évolution, qui apparaît aujourd'hui

irréversible, a des effets positifs considérables en améliorant l'acquisition des connaissances et des savoir-faire, mais aussi en contribuant à la formation de la pensée et à l'insertion sociale des enfants et des adolescents.

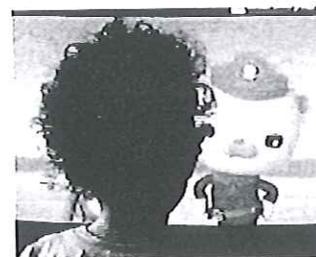
L'avis met en garde contre une utilisation trop précoce et une sur-utilisation des écrans qui a des conséquences délétères durables sur la santé, l'équilibre et les activités futures – intellectuelle, culturelle et professionnelle – ; un continuum existe entre les troubles de la concentration, du manque de sommeil et de l'élimination des autres formes de culture, et la pathologie des écrans, qui provoque d'éventuels comportements dangereux.



Le document inclut 26 recommandations qui esquissent les bonnes pratiques d'une éducation progressive, adaptée à chaque âge – avant 2 ans, entre 2 et 6 ans, entre 6 et 12 ans –, pour préparer les adolescents (après 12 ans) à auto-réguler leur rapport au monde numérique. Les 6 dernières recommandations concernent les risques pathologiques d'un mauvais usage des écrans et la question de la violence.

De la tablette tactile à la télévision en passant par le Smartphone, l'Avis passe en revue la palette des écrans. Il prône unedémarche de prévention et d'éducation pour protéger les enfants dans leur pratique d'utilisation et en appelle à la co-responsabilité – famille, enseignants, éditeurs-créateurs, pouvoirs publics – dans la conception et l'accessibilité de l'offre numérique – support et contenu – proposée aux enfants.

Risque de développer une pensée "zapping". Revers de la médaille de ces jeux et d'Internet, ils risquent de développer une pensée trop rapide et superficielle – un effet zapping – et de créer un désintérêt pour tout ce qui n'est pas numérique. Pour Serge Tisseron, la première erreur à éviter est de considérer que nos enfants ont les technologies numériques dans le sang et les laisser se débrouiller. Sinon, on arrive à la situation catastrophique actuelle où trop d'enfants découvrent les technologies numériques tout seuls, au prix de douloureuses erreurs. Il ne faut pas non plus considérer les enfants comme des petits êtres à protéger, mais plutôt les prendre comme des partenaires, avec des capacités et des désirs. Il souhaite enfin mettre en avant les nombreux aspects créatifs et socialisants des nouvelles technologies, pas seulement les dérives.



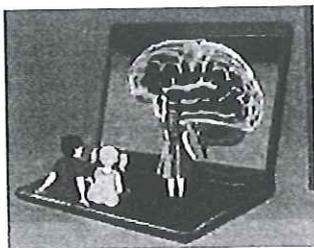
Polémique : Laisser les enfants devant les écrans est préjudiciable

Des chercheurs, dirigés par Michel Desmurget, directeur de recherche en neurosciences à l'Inserm, affirment que l'Académie des sciences a tort de minimiser les effets de la télévision, d'Internet et des jeux vidéo sur les jeunes.

Une grande partie des affirmations avancées dans ce rapport sont dénuées de tout fondement scientifique et ne reflètent que les préjugés ou opinions des auteurs. Des milliers de recherches scientifiques signalent des influences délétères importantes de la télévision, d'Internet ou des jeux vidéo sur le développement intellectuel, la sociabilité et la santé, bien au-delà des premiers âges de la vie et pour des consommations largement inférieures à deux heures quotidiennes.

Quelques travaux montrent que certains jeux vidéo peuvent améliorer certaines capacités périphériques d'attention et de sélection visuelle. Cependant, selon les termes mêmes de l'avis, ces jeux vidéo sont "souvent" des "jeux violents".

Or, les jeux vidéo violents, déconseillés pour la plupart aux moins de 16 ans, voire 18 ans, sont associés, comme l'indique l'Académie américaine de pédiatrie à une variété de problèmes physiques et mentaux chez les enfants et les adolescents.



Pas sûr, dès lors, que le rapport bénéfice/risque soit positif. Les auteurs de l'avis négligent à la fois de citer la moindre étude corroborative et de prendre en compte une masse imposante de résultats contraires à leurs propos.

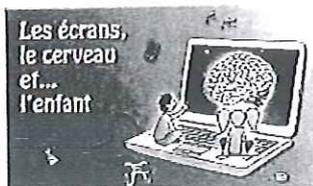
Par exemple, rien n'est dit de toutes les études scientifiques et institutionnelles, comme celle du Programme for *International Student Assessment* (PISA), liant causalement la consommation numérique, interactive ou non, des enfants et adolescents avec l'existence de troubles de l'attention et de difficultés scolaires.

Rien non plus sur les évaluations indépendantes du département de l'éducation américain montrant que les onéreux logiciels éducatifs sont parfaitement inefficaces. Rien encore sur le fait qu'aux Etats-Unis, face à ces observations, des écoles initialement en pointe dans le domaine numérique retirent aujourd'hui les ordinateurs des salles de classe.

Rien sur la sédentarité et ses effets sur l'espérance de vie, rien sur l'alcoolisation et le tabagisme (la télévision est le premier facteur d'entrée dans le tabagisme des adolescents), rien sur les troubles du comportement alimentaire, rien sur la violence scolaire, etc. Des milliers d'études, de revues de la littérature et de méta-analyses (impliquant jusqu'à 130 000 individus) confirment cette influence, dont l'ampleur est comparable à celle qui associe cancer du poumon et tabagisme.

*
* *

Les écrans – télévision, ordinateur, tablette et téléphone intelligent – font maintenant partie du quotidien de la plupart des familles. Bien qu'ils soient divertissants et pratiques dans certaines situations, les écrans peuvent comporter plusieurs désavantages pour la santé et le développement des enfants. C'est pourquoi il est conseillé d'en encadrer l'usage.



Une trop grande exposition aux écrans diminue le temps que les enfants passent à bouger au quotidien. En effet, l'utilisation des écrans se fait souvent au détriment des activités physiques et du jeu libre.

Le manque d'activité physique et la sédentarité pourraient également nuire au développement des habiletés motrices comme marcher, courir, lancer, sauter, ramper, etc. Ces habiletés motrices sont indispensables au développement global de l'enfant.

Les autres effets sur le développement

Selon plusieurs études, une trop grande exposition aux écrans en bas âge pourrait nuire également :

- * au développement du langage;
- * à la qualité du sommeil;
- * à l'attention;
- * au comportement (agressivité, passivité, estime de soi);
- * à la réussite scolaire;
- * à la santé en général (outre l'obésité et le surplus de poids : fatigue, maux de tête, problèmes de posture, mauvaise alimentation, hypertension, diabète de type 2, problèmes cardiovasculaires à long terme, etc.).



Nouvelles recommandations de l'Académie américaine de pédiatrie (octobre 2016)

Le principe "pas d'écran avant 2 ans" reste d'actualité. Un conseil qui remonte à 1999, avant l'introduction des tablettes et qui concernait surtout les postes de télévision, devant lesquels les enfants sont passifs. La seule exception indiquée par l'AAP, ce sont les vidéo-chats comme Skype.



En raison de l'immaturation de leur cerveau, les tout-petits n'arrivent pas à transférer la vision bi-dimensionnelle de l'écran au monde réel. Ils ont besoin d'une exploration tactile et d'une interaction sociale avec des adultes de confiance pour acquérir le langage, développer des compétences cognitives, des capacités motrices et socio-émotionnelles.

Là où l'académie révisé son texte, c'est concernant le temps passé devant les écrans par les enfants âgés entre 2 et 5 ans, passant de deux heures à une heure par jour – et toujours en compagnie d'un adulte. Elle ne fixe en revanche pas de limite pour les enfants plus âgés, mais suggère d'éteindre les appareils une heure avant qu'ils se couchent, de les débrancher pendant les repas et de créer dans la maison des zones "interdites aux écrans".

- * Éviter toute utilisation d'écran si l'enfant est âgé de moins de 18 mois, et privilégier des programmes éducatifs pour introduire les 18-24 mois aux écrans, en les accompagnant pour leur expliquer le contenu.
- * Pour les 2-5 ans, il est important d'imposer une limite de temps : une heure d'écran par jour maximum. Toujours en les accompagnant pour les aider à comprendre ce qu'ils regardent.

* Pour les enfants de 6 ans et plus, imposer des limites cohérentes sur le temps consacré à l'utilisation des écrans, contrôler le type d'écran utilisé, et faire en sorte qu'ils ne prennent pas la place d'un sommeil suffisant, de l'activité physique et d'autres comportements essentiels à la santé.

* Imposer des moments obligatoires sans écrans ensemble, par exemple au moment du dîner, sur la route en voiture et dans la chambre à coucher.

* Avoir une communication permanente sur la citoyenneté et la sécurité en ligne, y compris sur le respect des autres en ligne et hors ligne, et sur la protection de la vie privée.

Les écrans sont officiellement nocifs pour le cerveau des enfants

Dans un rapport de l'Agence nationale de sécurité sanitaire de l'alimentation, de l'environnement et du travail (Anses) publié en juillet 2016, les ondes électromagnétiques peuvent avoir un effet sur les fonctions cognitives des enfants et en particulier sur la mémoire, l'attention et la coordination. L'ANSES incite à modérer l'utilisation des écrans connectés chez les moins de 13 ans.



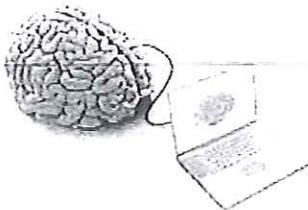
Des effets néfastes sur les fonctions cognitives

Le crâne d'un enfant est moins épais que celui d'un adulte et en constante croissance. Leur cerveau est plus exposé aux effets néfastes des ondes électromagnétiques. Certaines zones des hémisphères sont plus touchées comme celles de la mémorisation, de la coordination et de l'attention.

Outre l'effet des ondes, la simple utilisation d'un téléphone mobile altère le bien-être des enfants. Dépression, fatigue, stress et anxiété, troubles de l'humeur et du sommeil, peuvent résulter d'un usage trop fréquent des Smartphones.

Des effets sur le développement encore méconnus

En raison du manque de données et d'études relatives à l'utilisation des Smartphones chez les enfants, l'Anses ne peut faire de conclusions quant aux effets sur le comportement, les fonctions auditives, le développement, le système reproducteur ou immunitaire ou le développement de cancer.



Elle recommande une exposition modérée aux tablettes tactiles et Smartphones pour les enfants de moins de 13 ans. Elle conseille aussi d'utiliser un kit main libre lors d'appels téléphoniques, d'éviter les communications le soir qui perturbent le rythme du sommeil ainsi que de modérer l'utilisation des produits connectés et ceux émettant des radiofréquences destinés aux enfants (les jouets radio télécommandés, les baby-phones, les walkie-talkies, les robots interactifs).

L'utilisation appropriée de la technologie permet d'accéder à une plus grande connaissance et de divertissement. Cependant, il est important de mettre en évidence que l'impact positif résulte du bon usage et prudent de la technologie. Les enfants qui grandissent devant les écrans non seulement courent un plus grand risque de tomber dans un style de vie sédentaire, mais courent également le risque de subir des retards de développement et à l'avenir, avoir du mal avec les relations interpersonnelles. Les parents devraient donc jouer un rôle actif dans la planification du temps d'écran de leurs enfants et tout en le faisant, analyser leur propre temps d'écran.

Comment aider son enfant à ne pas devenir accro aux écrans?

Par Gaëlle Picut, publié le 14/08/2014 à 07:00 , mis à jour à 10:27

Partager Épingler

2
réactions



Comment aider son enfant à ne pas devenir accro aux écrans? Getty Images/iStockphoto

Qu'il s'agisse de télévision, tablette ou téléphone, les écrans sont omniprésents. Comment aider son enfant à les apprivoiser? Comment faire en sorte qu'il n'en fasse pas un usage excessif? Les réponses du pédopsychiatre Patrick Huerre.

Selon l'étude Junior Connect' de 2014, les 7-12 ans passeraient 20 heures par semaine devant les écrans et les 13-19 ans, près de 30 heures. Des chiffres élevés qui montrent que les écrans imprègnent le quotidien des enfants. "L'objectif va être de permettre à l'enfant, puis à l'adolescent, d'avoir un usage utile et non dangereux des écrans. Il ne s'agit pas de barrer la route aux écrans, cela serait illusoire", explique Patrice Huerre, pédopsychiatre, président de l'Institut du virtuel et coordinateur de l'ouvrage Faut-il avoir peur des écrans?. Cet objectif se décline différemment selon son âge.

Entre 0 et 3 ans

"Les écrans ne doivent pas être mis à disposition de l'enfant, mais sous contrôle des parents, pour un usage ponctuel et

des séquences réduites", explique le docteur Huerre. "Par exemple, on peut lui faire écouter une petite chanson ou lui montrer des photos du lieu où il va partir en vacances." A cet âge là, les enfants ont surtout besoin d'interagir avec les personnes et les objets qui les entourent.

>>> A LIRE AUSSI: Les tablettes. à quel âge et pour quel usage?

Entre 3 et 6 ans

Les écrans doivent encore rester sous le contrôle de l'adulte, avec des temps limités pour laisser place à l'usage du papier. Patrice Huerre conseille aux parents de privilégier les usages ludiques et éducatifs. L'écran doit devenir un objet familier parmi d'autres, mais ne doit pas être le meilleur baby-sitter de l'enfant. "L'iPad est autorisé 30 minutes le mercredi soir. Le week-end, c'est 30 à 45 minutes chacun, plus un film", témoigne Florence, mère de deux garçons de 4 et 6 ans. Elle reconnaît qu'elle doit parfois lutter quand ils ont la tablette à la main et n'hésite pas à la leur retirer "de façon un peu ferme".

Entre 6 et 10 ans

Plus que jamais, les enfants sont attirés par l'aspect récréatif des écrans. "Le contrôle parental reste nécessaire.

Les parents doivent fixer l'usage, l'heure et la durée, et l'ordinateur doit être dans l'espace ouvert", estime Patrice Huerre. Il ne faut pas sous-estimer les avantages pédagogiques et éducatifs de certains jeux ou émissions TV (C'est pas sorcier, On n'est pas que des cobayes...). "Il existe des jeux mathématiques ou d'orthographe très bien faits", rappelle-t-il. "Mon fils de 8 ans utilise des tutoriels sur l'ordinateur pour apprendre à dessiner, faire des origamis ou des tours de magie", explique Sophie. Et pour détourner son fils des jeux sur tablette, elle l'incite à enchaîner sur une activité créative (dessin, Kapla, Lego). Il est préférable que les écrans restent une activité parmi d'autres -lecture, activités manuelles ou de plein air, sport.

C'est aussi la période où les parents peuvent commencer à mettre en garde l'enfant des dangers éventuels. "Ils

doivent partir du principe que cela va arriver", estime le docteur Huerre. "Il vaut mieux préparer l'enfant à une rencontre problématique et qu'il sache qu'il pourra en parler à ses parents sans se faire punir." Pour rappel, un enfant sur deux de CM2 a déjà vu une image violente ou porno sur Internet.

A partir de 11-12 ans

Au début de l'adolescence, les enfants aspirent à l'autonomie. C'est à cette période que les risques d'excès se profilent mais aussi que les écrans jouent un rôle important au niveau de leur intégration sociale. "Les parents passent d'une position de prescription à une position d'accompagnement", analyse le docteur Huerre qui leur recommande d'aller avec leur enfant explorer les jeux qui l'intéressent et la manière qu'il a de circuler sur la toile, afin de faciliter les échanges. "Au lieu d'avoir peur des jeux vidéos, demandez-lui de vous les montrer et n'hésitez pas à jouer avec lui. Certains procurent un réel plaisir visuel et esthétique", estime-t-il.

Les parents sont également là pour donner des conseils. Il s'agit d'expliquer qu'au-delà de l'aspect récréatif, les écrans peuvent aussi être une source d'enrichissement. L'objectif est d'aider les adolescents à ne pas seulement consommer les écrans de façon passive mais à leur apprendre à y trouver du contenu intéressant. "Ma fille de 14 ans utilise l'ordinateur pour dessiner sur tablette et pour satisfaire sa passion pour les mangas, en lisant des blogs et en échangeant sur des forums", témoigne Philippe.

>>> A LIRE AUSSI: [A partir de quel âge inscrire son enfant sur Facebook?](#)

Cette autonomie grandissante ne doit toutefois pas empêcher les parents de continuer à fixer des limites et de rappeler qu'il existe d'autres moyens de détente. "Il faut favoriser un usage raisonnable des écrans, à travers des règles de bon sens. A chaque parent de fixer son propre barème sur les jours autorisés, la durée, etc. Tout est une question de dosage", insiste le docteur Huerre. "Je laisse ma fille de 14 ans regarder des séries fantastiques, mais elle lit

aussi énormément et ses résultats scolaires sont très bons. Sinon, elle descend son ordinateur et son téléphone portable à 21h30", indique Cécile.

Bien sûr les règles seront mises à l'épreuve... et transgressées. Isabelle a ainsi retrouvé sa fille de 13 ans en train d'envoyer des SMS à 23h. La réaction a été immédiate: portable confisqué! "Les règles peuvent faire l'objet de discussions, comme pour les horaires de sortie ou l'argent de poche. Elles sont établies pour une période donnée et évoluent en fonction des résultats scolaires et du comportement", rappelle Patrice Huerre. Certains signes, tels qu'un décrochage scolaire, une tendance à l'isolement ou un manque de sommeil peuvent alerter.

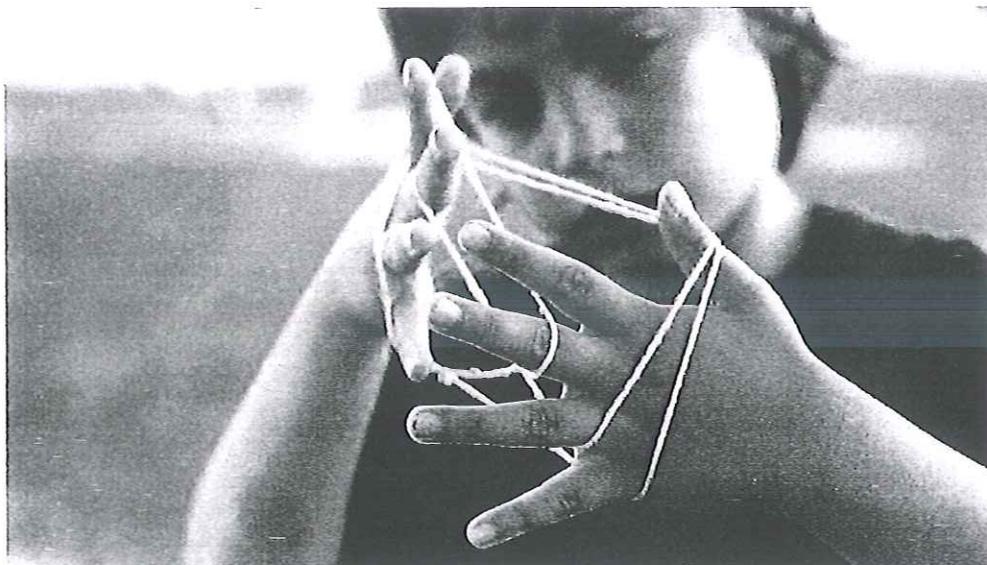
Enfin, les parents eux-mêmes sont invités à essayer de montrer l'exemple, ce qui n'est pas toujours facile. "Je suis accro à Facebook, à Twitter, aux blogs... Ce sont mes enfants qui bien souvent me demandent de lâcher ma troisième main!" avoue Magalie, mère de quatre enfants. "Je suis parfois en contradiction totale avec ce que j'exige d'eux." Pourquoi ne pas essayer de se fixer des moments en famille, sans écrans pour tout le monde ? Les vacances peuvent être propices à ces périodes de déconnexion.

Serge Tisseron, psychiatre, docteur en psychologie et psychanalyste, a proposé en 2008 la règle "3-6-9-12" pour sensibiliser les parents et prévenir les abus ou mauvais usages des écrans. Pas d'écran avant 3 ans, pas de console de jeu portable avant 6 ans, pas d'Internet avant 9 ans ou accompagné par un adulte jusqu'en 6ème, pas de smartphone avant le collège, et pas d'Internet seul ou de réseaux sociaux avant 12 ans.

Droitier ou gaucher: de l'importance de la latéralité chez l'enfant

Par Valérie Gautier, publié le 13/07/2016 à 07:00

Partager Epingler Réagir



Certains enfants peuvent être gênés au quotidien par des problèmes de latéralité. Getty Images

Savoir si l'on est droitier ou gaucher semble souvent complètement naturel. Pourtant, certains enfants peuvent se tromper de latéralité. Au quotidien, les problèmes liés à ce trouble sont nombreux. Explications autour de l'enjeu de la latéralisation.

"Mes parents m'ont confié qu'ils avaient toujours pensé que je serai gauchère. Pourtant, 27 ans plus tard, je suis droitère et victime d'une série de problèmes liés à ma mauvaise latéralité", lance Harmonie.

"Mon sens de l'orientation est désastreux, mon équilibre aussi. Je tiens très mal mon stylo, mon écriture est vilaine, je ne peux descendre les escaliers sans tenir la rampe et petite on se moquait de moi car je n'arrivais pas à rattraper un ballon", souligne la jeune femme de 28 ans en reprise d'études.

De multiples facteurs

A elle seule, Harmonie cumule un large éventail des problèmes liés à la latéralité, c'est-à-dire au "mauvais choix" de sa main dominante. Cette dernière concerne aussi

l'oeil et le pied, même si le côté préféré n'est pas nécessairement le même pour les trois. On peut également avoir une main droite dominante et un oeil gauche dominant différents sans que cela ne pose de problème.

Pour Emmanuelle Renaud Thomas, psychomotricienne à Nantes, le terme de "trouble de la latéralité" reste à utiliser avec parcimonie car "ils sont en général liés à une autre pathologie. Il s'agit souvent d'un symptôme découlant de facteurs génétiques, neurologiques, environnementaux ou psychologiques. Un enfant qui peine à trouver sa place dans sa famille peut avoir du mal à faire un choix de latéralité. Par mimétisme, il peut aussi choisir la même latéralité que l'un de ses parents, même si ce n'est pas la bonne pour lui. Ces exemples ne sont qu'une minorité parmi des cas multiples."

Se repérer dans l'espace

Le processus de latéralisation permet de déterminer quelle est la main dominante de l'enfant. Elle va ensuite jouer un rôle essentiel dans son développement de l'enfant, lui permettant d'acquérir une bonne perception de son corps et de l'espace et de manipuler des objets.

Selon Emmanuelle Renaud Thomas, "la latéralité chez l'enfant influence directement sa connaissance spatiale. S'il a un trouble de la latéralité, il aura souvent du mal à différencier sa droite et sa gauche. Il aura aussi des soucis de motricité."

Hélène Bordron-Sauvêtre, également psychomotricienne, souligne elle que l'enjeu est également symbolique: être gaucher ou droitier est une question d'identité au sein de notre société. "Statistiquement, il y a plus de droitiers que de gauchers, donc l'impression d'être 'dans le moule' pour certains droitiers, et l'inverse pour certains gauchers existe, précise la psychomotricienne. Il est arrivé plusieurs fois que des enfants qui viennent me voir me disent en se présentant 'je suis gaucher', en même temps que leur âge, leur hobby, etc., comme si ça les définissait, soit de façon positive, soit de façon négative."

Une temporalité différente pour chacun

Le processus de latéralisation débute vers deux mois, dès que le nourrisson commence à attraper des objets.

Une étude irlandaise va jusqu'à avancer qu'une préférence serait déjà perceptible in utero, notamment en observant le pouce que le foetus suce.

A partir de quatre/cinq mois, l'enfant utilise ses deux mains. C'est le premier signe de coordination. Vers sept/huit mois, il passe les objets d'une main à l'autre et se rend peu à peu compte qu'il en a deux. Puis vers un an et demi, il commence à mettre en place la coopération bi-manuelle: une main soutient, l'autre agit.

Chez certains enfants la latéralisation s'opère très vite. Chez d'autres, le processus sera beaucoup plus lent. De manière générale, la latéralisation définitive arrive vers sept ans. Au-delà on peut commencer à s'interroger.

LIRE AUSSI>> Qu'apprennent les enfants à l'école maternelle?

L'apprentissage de l'écriture

Les troubles de la latéralité peuvent parfois avoir des répercussions sur la scolarité de l'enfant ou sur son développement psychomoteur. Les institutrices sont aujourd'hui alertées sur ces questions et remarquent bien souvent quand un élève accumule du retard, notamment dans son apprentissage de l'écriture.

Pour autant, Emmanuelle Renaud Thomas insiste sur l'importance de laisser le temps à l'enfant de "choisir son camp". "A l'école, on entre dans la calligraphie très tôt, souvent dès la moyenne section de maternelle. A cet âge-là, il serait plus judicieux de rester concentré sur la manipulation d'objets.

Écrire demande une certaine maturité psychologique et nécessite d'avoir une main dominante, alors que la peinture par exemple n'exige pas une telle dextérité. Aujourd'hui, on aime que les enfants sachent faire les choses vite et si

possible en même temps que les autres", complète la psychomotricienne.

"On lui demande de passer à la vitesse supérieure"

Hélène Bordron-Sauvêtre confirme: "Savoir écrire revient à entrer dans le monde des adultes. Il y a donc une forte pression psychologique concernant cet apprentissage", se désole la psychomotricienne. "Un enfant qui a des problèmes de latéralité sera souvent un enfant tendu. Dans ce cas, il peut être intéressant de lui faire faire des exercices de relaxation", suggère-t-elle.

A sept ans, Eliott est un petit garçon qui a du mal à choisir sa main dominante. "Le CP a été très difficile pour lui", confirme sa maman, Laëtitia, graphiste de 29 ans. "Son écriture est trop brouillonne. Il a du mal à tenir correctement son stylo, il est lent et change parfois de main malgré une dominance à droite. Je pensais qu'il s'améliorerait avec le temps mais ce n'est pas le cas. Maintenant qu'Eliott est en CE1, on lui demande de passer à la vitesse supérieure. Il vient de commencer les séances chez le psychomotricien. J'espère que les progrès vont vite se faire sentir", confie Laëtitia.

LIRE AUSSI >> [TDAH: Comment détecter un enfant hyperactif?](#)

Une difficulté à choisir

Vous vous demandez si votre enfant est mal latéralisé? Pour le savoir, observez avant tout sa façon d'être. C'est peut-être le cas s'il bouge beaucoup, n'est pas bien ancré, qu'il a du mal à trouver ses appuis et a souvent besoin d'agripper quelque chose pour se stabiliser. Il va par exemple constamment changer de main pour se brosser les dents ou découper à l'aide de ciseaux.

C'est aux parents et à l'institutrice d'observer ces signes. Dans de nombreux cas, il ne s'agira que d'une difficulté à choisir mais il peut malgré tout être intéressant de faire un bilan auprès d'un(e) psychomotricien(ne).

Un frein au développement psychomoteur

Pour éviter au maximum un trouble de la latéralité, il est recommandé de stimuler l'enfant dès le plus jeune âge. Pâte à modeler, Lego, peinture et autres dessins sont autant d'outils pour l'aider à construire sa motricité. "Plus il fera d'expériences, plus il sera libre dans son choix de main dominante", martèle Emmanuelle Renaud Thomas.

Les écrans représentent au contraire un frein au développement psychomoteur des plus jeunes. "Je vois souvent des parents fiers de me montrer que leur enfant est doué pour pianoter sur une tablette ou un téléphone", développe Emmanuelle Renaud Thomas. "Ces derniers n'apportent absolument rien au niveau du développement moteur de l'enfant. Avant trois ans, je les déconseille vivement. Être dans l'action permet de stimuler l'intelligence et la conscience de l'espace chez l'enfant", conclut-elle.

Faut-il interdire les écrans aux enfants ?

Tablette, télé, mobile, console... Trop d'écran perturbe l'enfant ! Revue de détail des règles établies par l'Académie des sciences, pour chaque âge.

Publié le 26/01/2012 à 12:12 | Le Point.fr



Les jeunes Français passent 900 heures par an à l'école et... 1 200 heures devant les écrans (télévision, Internet, jeux vidéo, téléphone mobile). Les experts s'accordent pour dire que trop, c'est trop ! Et les conséquences connues pour la santé leur donnent raison : à 6 ans, deux heures d'écran par jour augmentent les risques à venir de maladies cardiaques, d'hypertension artérielle et de diabète, sans compter qu'à l'adolescence le surpoids est directement lié au temps d'écran. Plus inquiétant, la lumière bleue émise par les tablettes affecterait la mélatonine, "l'hormone du sommeil", et donc notre horloge biologique. Deux heures d'exposition la font baisser de 22 % et entraînent des troubles du sommeil, des risques de diabète, d'obésité et même de cancer du sein. Face à cette succession d'alertes, les parents s'interrogent : faut-il interdire ou limiter les écrans, lesquels et comment ? Se basant sur les dernières données, notamment en neurobiologie et en psychologie, l'Académie des sciences vient d'émettre un avis complet, adapté à chaque âge. L'essentiel en sept points.

1. Dialoguer plutôt qu'interdire

Il est important que les parents et éducateurs s'adaptent aux nouvelles technologies pour rester en phase avec les jeunes et dialoguer : "Beaucoup de réactions vis-à-vis de jeunes risquent d'être inappropriées, marquées de laisser-faire indifférent ou résigné, ou d'enthousiasme irréfléchi, ou encore d'incompréhension profonde", indique l'avis. Les logiciels de contrôle parental sont nécessaires, mais ils fonctionnent moyennement et rien ne remplace le dialogue autour des écrans et la confiance - pour éviter notamment d'aller voir en cachette les sites que consulte l'enfant.

2. La règle 3-6-9-12

Ce repérage simple a été proposé par l'Académie américaine de pédiatrie : pas d'écran avant 3 ans, une heure par jour entre 3 et 6 ans, 2 heures entre 6 et 9 ans et 3 heures au-delà. Il s'agit du temps global d'écran : télévision, ordinateur, console, tablette, mobile...

3. Avant 2-3 ans : pas de télé !

Les écrans non interactifs comme la télévision et les DVD n'ont aucun effet positif pour les moins de 2-3 ans et peuvent surtout induire des conséquences sur plusieurs années, avec des retards scolaires, mais aussi "des prises de poids, des retards de langage, des déficits de concentration et d'attention ou des risques d'adopter une attitude passive face au monde". La publicité doit être proscrite, car son exposition brouille les repères de l'enfant..., qui peut devenir tyrannique vis-à-vis des parents ! Quant aux tablettes visuelles et tactiles, elles peuvent être proposées avec prudence aux plus jeunes pour accompagner leur développement sensori-moteur. Mais, attention, l'enfant doit d'abord mettre en place ses repères avec l'espace et le temps dans le réel, ce qui passe surtout par des interactions sensorielles : toucher, voir, entendre, bouger !

4. Entre 3 et 6 ans, ni console, ni tablette personnelle, ni journal télévisé

À cet âge, il est important d'inviter l'enfant à parler de ce qu'il voit sur les écrans. À partir de 4 ans, "les ordinateurs et consoles peuvent être un support occasionnel de jeu en famille, voire d'apprentissages accompagnés". Avant 6 ans, il est déconseillé de laisser l'enfant jouer seul, car son attitude peut devenir rapidement compulsive et il peut fuir le monde réel en se réfugiant dans les écrans. Enfin, du fait des images violentes, le journal télévisé est à proscrire.

5. Entre 6 et 12 ans, lui apprendre à s'autoréguler

Les avantages pédagogiques du numérique à cet âge sont réels. Ainsi, certains logiciels de lecture ou de calcul permettent des progrès lors de dyslexies ou de dyscalculies. C'est donc l'excès qui est nocif : il entraîne des carences en activités physiques, un isolement social ainsi que des risques accrus de troubles ultérieurs de la vision (myopie). C'est à cette époque que l'éducation à l'autorégulation s'acquiert et permet d'éviter les dérives à l'adolescence.

6. Adolescents : des règles claires sur le temps d'Internet et de jeu

L'adolescent a encore besoin des conseils, du dialogue et d'un certain contrôle, car sa maturation cérébrale n'est pas encore achevée. Parler avec lui de ce qu'il aime sur Internet, de ce qu'il voit et fait sur les écrans lui permet de développer un sens critique. À cet âge, bien utilisés, les écrans sont des alliés pour mieux former son esprit et son intelligence, et développer un cerveau plus exploratoire, rapide et déductif. Certains jeux vidéo développent l'attention visuelle, la concentration et la prise de décision rapide. Il faut être attentif aux jeux choisis et à la manière d'y jouer. Si l'adolescent joue avec ses amis, s'il crée par lui-même des images ou des films ou encore s'il désire exercer une profession liée au numérique, alors, sa relation aux écrans est tout à fait positive ! À l'inverse "l'usage trop exclusif d'Internet conduit à une pensée zapping trop rapide, superficielle et excessivement fluide, appauvrissant la mémoire et la capacité de synthèse personnelle". Quant aux réseaux sociaux, les adolescents les utilisent généralement à bon escient et ils peuvent être un vrai espace d'expérimentation, d'innovation et d'exploration tant sociale qu'individuelle. Il faut surtout les sensibiliser sur les dangers des traces laissées sur le réseau (commentaires, états d'âme, vidéos sur YouTube...). Elles les exposent en effet à un grand nombre d'interlocuteurs plus ou moins bien intentionnés.

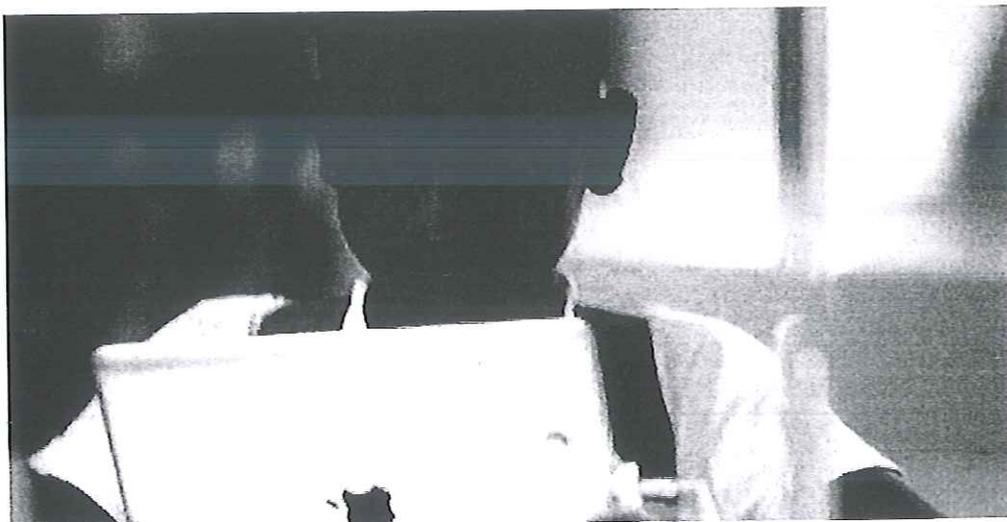
7. Connaître les points de vigilance

"L'apparition de somnolence, de difficultés de concentration, ainsi que la baisse des résultats scolaires doivent alerter les parents sur des usages nocturnes excessifs", souligne le rapport. Ils sont bien souvent réversibles si on intervient aux premiers signes d'alerte en établissant un contrôle sur le temps d'écran, notamment nocturne. Attention : des troubles du sommeil, une insécurité psychique, un esprit peu enclin à l'entraide ou à la coopération peuvent être causés par des images violentes. Celles-ci n'ont pas le même effet chez tous les enfants, car certains s'identifient à l'agresseur, d'autres à la victime ou au sauveur. Il est donc important de respecter les âges indiqués sur les programmes et les jeux vidéo, de maintenir un dialogue familial et de valoriser la compassion ou la solidarité, autant de valeurs qui peuvent s'affaiblir face à la violence de certaines images.

Laisser les enfants devant les écrans est préjudiciable

Des chercheurs affirment que l'Académie des sciences a tort de minimiser les effets de la télévision, d'Internet et des jeux vidéo sur les jeunes.

LE MONDE | 08.02.2013 à 16h09 • Mis à jour le 10.02.2013 à 16h00 | Par Michel Desmurget, directeur de recherche en neurosciences à l'Insem ; Laurent Bègue, professeur de psychologie sociale ; Bruno Harlé, pédopsychiatre



Des chercheurs affirment que l'Académie des sciences a tort de minimiser les effets de la télévision, d'Internet et des jeux vidéo sur les jeunes. AFP/YASUYOSHI CHIBA

L'Académie des sciences a publié, le 17 janvier, un avis intitulé "L'enfant et les écrans". Les recommandations avancées sont si surprenantes, au regard des données d'ensemble de la littérature scientifique et des prises de position récentes de plusieurs institutions sanitaires majeures, que l'on peut s'interroger sur le soin apporté à la rédaction de ce travail.

Lorsque l'Académie américaine de pédiatrie rédige un avis sur l'usage des écrans, elle fait appel à des spécialistes reconnus du domaine. Ici, les membres du groupe de travail ne sont, en grande majorité, nullement experts du sujet traité, ce qui semble assez étonnant au vu des enjeux de santé publique engagés. Par exemple, le premier signataire du texte est, d'après l'Académie des sciences, spécialiste du système immunitaire. C'est ennuyeux parce que la littérature scientifique sur les écrans est imposante et complexe. Confie-on à un spécialiste des écrans la rédaction d'un avis sur les allergènes du jaune d'oeuf ?

L'usage veut que les avis officiels soient adossés à l'état du savoir scientifique. Le travail de l'Académie semble de ce point de vue largement défaillant. Une grande partie des affirmations avancées dans ce rapport sont dénuées de tout fondement scientifique et ne reflètent que les préjugés ou opinions des auteurs. Par exemple, nos académiciens expliquent que *"les tablettes visuelles et tactiles suscitent au mieux (avec l'aide des proches) l'éveil précoce des bébés (0-2 ans) au monde des écrans, car c'est le format le plus proche de leur intelligence"*.

Aucune donnée n'est présentée pour étayer ces assertions ou simplement montrer que cette exposition précoce est souhaitable. C'est malheureux, parce que, même si les tablettes sont trop récentes pour que des études fiables existent quant à leurs influences, il apparaît au vu de la littérature scientifique disponible qu'un petit enfant aura toutes les chances de grandir infiniment mieux sans tablette. En effet, certains déficits établis, liés à l'usage de la télévision ou des jeux vidéo, concernent aussi les tablettes.

INFLUENCES DÉLÉTÈRES IMPORTANTES

De la même manière, le texte parle constamment de pratiques "excessives" mais ne définit jamais clairement ces dernières. Aux Etats-Unis (seuls chiffres globaux précis) les 8-18 ans consacrent plus de 7 h 30 par jour à l'usage, essentiellement récréatif, d'un écran ou d'un autre. En France, sur une tranche d'âge comparable, on est autour de 4 h 30 pour le seul couple télévision-Internet (Médiamétrie, étude EU KidsOnline).

Est-ce excessif ? L'Académie semble considérer que non, lorsqu'elle s'abstient de la moindre recommandation quantitative, et conclut que, de toute façon, *"il ne sera possible que de réduire à la marge le temps d'exposition aux écrans"*.

Pourtant, des milliers de recherches scientifiques signalent des influences délétères importantes de la télévision, d'Internet ou des jeux vidéo sur le développement intellectuel, la sociabilité et la santé, bien au-delà des premiers âges de la vie et pour des consommations largement inférieures à deux heures quotidiennes.

A ce sujet, on peut s'interroger sur certaines "erreurs" des auteurs. Ils citent une étude selon laquelle *"au-delà de deux heures par jour passées devant un écran non interactif par un enfant en bas âge, et pour chaque heure supplémentaire, il a été noté une diminution de 6 % sur les habiletés mathématiques à 10 ans"*.

En fait, cette étude montre une baisse de 6 % par heure de télévision hebdomadaire (1) soit 42 % par heure de télévision quotidienne, dès la première heure ; cette étude ne permet pas d'extrapoler au-delà de deux heures de consommation quotidiennes, qui constituent la limite supérieure de son échantillon. Ces arrangements avec la réalité sont fâcheux dans un texte censé faire référence.

APOLOGIE DU POTENTIEL PÉDAGOGIQUE DES JEUX VIDÉO

De manière frappante, ce texte offre une surprenante apologie du potentiel pédagogique des jeux vidéo et logiciels éducatifs. Quelques travaux montrent que certains jeux vidéo peuvent améliorer certaines capacités périphériques d'attention et de sélection visuelle. Cependant, selon les termes mêmes de l'avis, ces jeux vidéo sont *"souvent"* des *"jeux violents"*.

Or, les jeux vidéo violents, déconseillés pour la plupart aux moins de 16 ans, voire 18 ans, sont associés, comme l'indique l'Académie américaine de pédiatrie dans sa dernière synthèse, *"à une variété de problèmes physiques et mentaux chez les enfants et les adolescents"*.

Pas sûr, dès lors, que le rapport bénéfice/risque soit positif. Pas sûr non plus que soit recevable la tentative faite par nos académiciens de généraliser les effets positifs locaux, observés dans des tâches artificielles d'attention visuelle, au fonctionnement cognitif dans son ensemble.

Cette réserve semble d'autant plus fondée que les auteurs de l'avis négligent à la fois de citer la moindre étude corroborative et de prendre en compte une masse imposante de résultats contraires à leurs propos.

Par exemple, rien n'est dit de toutes les études scientifiques et institutionnelles, comme celle du Programme for International Student Assessment (PISA), liant causalement la consommation numérique, interactive ou non, des enfants et adolescents avec l'existence de troubles de l'attention et de difficultés scolaires.

Rien non plus sur les évaluations indépendantes du département de l'éducation américain montrant que les onéreux logiciels éducatifs sont parfaitement inefficaces. Rien encore sur le fait qu'aux Etats-Unis, face à ces observations, des écoles initialement en pointe dans le domaine numérique retirent aujourd'hui les ordinateurs des salles de classe. Rien !

PLUSIEURS GRANDS PROBLÈMES DE SANTÉ PUBLIQUE

Etonnamment, les effets massifs et reconnus des écrans sur plusieurs grands problèmes de santé publique sont, eux aussi, presque totalement oubliés des académiciens. Rien sur la sédentarité et ses effets sur l'espérance de vie, rien sur l'alcoolisation et le tabagisme (la télévision est le premier facteur d'entrée dans le tabagisme des adolescents), rien sur les troubles du comportement alimentaire, rien sur la violence scolaire, etc.

Concernant ce dernier sujet, les influences des images et jeux vidéo violents sur les comportements agressifs sont minimisées avec un aplomb désarmant par les auteurs de l'avis, qui n'y voient *"qu'un facteur parmi des centaines d'autres"*.

Des milliers d'études, de revues de la littérature et de méta-analyses (impliquant jusqu'à 130 000 individus) confirment cette influence, dont l'ampleur est comparable à celle qui associe cancer du poumon et tabagisme.

Au-delà de tous ces éléments, ce texte est inquiétant en ce qu'il porte la marque d'une sidérante démission éducative. Comment peut-on renoncer à l'avance à toute réduction du temps d'usage des écrans ?

Il est heureusement possible à tous les parents d'agir en ce domaine. Le sentiment de cette nécessité n'émergera toutefois que si ces parents sont loyalement et précisément informés. Par sa pauvreté et son parti pris, l'avis de l'Académie est loin de fournir les bases d'une telle information.

**2nd CONCOURS EXTERNE OUVERT POUR LE RECRUTEMENT DE 4
ASSISTANTS DE CONSERVATION DU CADRE DU PATRIMOINE ET DES
BIBLIOTHEQUES DE LA NOUVELLE-CALEDONIE**

-----«»-----

**EPREUVE ECRITE D'ADMISSIBILITE : REDACTION D'UNE NOTE DE SYNTHESE DE
CULTURE GENERALE**

DUREE : 3 h 00

COEF : 1

CORRIGE

Rédiger une note de synthèse du document joint.

Eléments de correction :

Les écrans sont omniprésents et peuvent nuire au développement de l'enfant si leur usage n'est pas maîtrisé selon différentes études.

1. Les risques d'une utilisation trop importante des écrans.
 - a. Les problèmes de santé publique
 - i. Troubles de l'attention
 - ii. Sédentarité et espérance de vie
 - iii. Troubles du comportement alimentaire
 - b. Autres troubles sur le développement
 - i. Latéralité de l'enfant
 - ii. Développement psychomoteur difficile
 - iii. Effet des ondes électromagnétiques
2. La nécessité d'une utilisation raisonnée des écrans
 - a. La règle des 3-6-9-12
 - b. Une éducation des enfants pour l'utilisation des écrans